

Le mardi 21 avril 2026

Point de situation du projet d'aménagement de l'avenue Victor Hugo

Le renforcement de l'attractivité, notamment commerciale et économique, de la Ville de Tulle est une des priorités pour la nouvelle municipalité. Dans ce cadre, l'Avenue Victor Hugo, poumon économique et commercial de la cité, occupe une place centrale et devra être rénovée dans une logique de valorisation et de re-densification des unités commerciales.

Toutefois, l'analyse approfondie du projet hérité de la précédente mandature met en évidence plusieurs fragilités majeures qui en compromettent aujourd'hui la crédibilité et la faisabilité dans les délais annoncés.

Un projet initial compris en deux phases

Dans sa version initiale, le projet prévoyait la suppression de 52 places de stationnement, faisant passer l'offre de 184 à 132 places, sans solution compensatoire identifiée. Une perspective difficilement soutenable au regard de l'activité commerciale de l'avenue.

Très rapidement, plusieurs exigences des commerçants se sont imposées comme incontournables :

- garantir une compensation effective des places supprimées ;
- limiter la durée des travaux à un an maximum ;
- organiser le calendrier de manière à préserver au mieux les périodes essentielles pour les commerçants, notamment le mois de décembre.

Sur cette base, le projet présenté début 2026 reposait sur deux phases indissociables :

- Phase 1 : création d'un parking de 46 places sur l'îlot Jouve (entre les n°44 et 50), pour un coût estimé à 1,66 M€, avec des travaux annoncés de l'automne 2026 à février 2027 ;
- Phase 2 : réaménagement de l'avenue à compter de février 2027, pour un montant estimé à 4 M€.

Un calendrier prévisionnel trop optimiste

L'examen technique et opérationnel du dossier conduit à un constat clair : le calendrier initial ne peut être tenu.

Ce décalage révèle une préparation insuffisante face aux réalités concrètes d'un projet urbain de cette ampleur. Plusieurs paramètres essentiels n'avaient pas été pleinement intégrés : contraintes réglementaires (Architectes des Bâtiments de France, services de l'État), incertitudes liées aux procédures de marchés publics, ou encore aléas techniques inhérents aux chantiers en milieu urbain.

Dire la vérité aux Tullistes et aux commerçants, c'est refuser d'entretenir l'illusion de délais irréalistes.

Un choix de responsabilité : sécuriser et améliorer le projet dans son ensemble

Dans un souci de transparence et de sérieux, nous avons fait le choix de revoir le projet avec une vision globale et stratégique afin d'en garantir la solidité technique, juridique et financière.

Ainsi, dès sa prise de fonctions, la nouvelle municipalité a diligenté l'établissement d'un nouveau calendrier prévisionnel au plus près des réalités du projet. Parvenus récemment, les retours techniques démontrent l'impossibilité d'achever les travaux du parking de l'îlot Jouve, et donc de lancer les travaux de l'avenue Victor Hugo en février 2027.

Au vu des contraintes techniques, et en prenant les marges de sécurité indispensables, le parking pourrait être achevé en novembre 2027, soit 9 mois après le calendrier initial.

Par ailleurs, un élément nouveau vient utilement enrichir la réflexion autour du projet : le sinistre survenu fin 2025 sur l'immeuble situé au 42 avenue Victor Hugo, à proximité immédiate de l'îlot Jouve.

Après études, l'intégration de cet immeuble dans le projet ouvrirait la possibilité d'une opération plus ambitieuse, intégrant à la fois la création de stationnement et la réalisation de logements neufs.

Cette évolution s'inscrit pleinement dans notre logique de redynamisation et de re-densification de l'avenue. L'intégration du 42 dans le projet aurait également un intérêt financier car elle simplifierait certaines contraintes et pourrait permettre à la collectivité de réaliser une économie estimée à plus de 600 000 €.

Reporter pour mieux réussir

Notre méthode repose sur des valeurs fondamentales : la proximité, la transparence et la volonté de faire !

Vous l'aurez compris, reporter ce projet ne signifie en aucun cas y renoncer. C'est, au contraire, faire le choix de la transparence et la responsabilité : sécuriser un projet majeur pour Tulle et ses habitants, d'en optimiser le financement et améliorer sa vision d'ensemble.

Parce que la co-construction et la concertation fait partie intégrante de nos principes, ce temps sera également mis à profit pour réaliser des points d'étape et d'échange avec les commerçants et les riverains.

L'ambition et l'énergie restent intactes : conduire des projets cohérents et modernisés pour redonner de la fierté à notre ville de demain.